

Date: 01/06/2009

OJD: N.C.

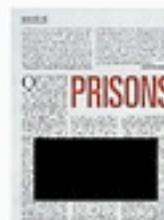
Page: 12

Edition:(FR)

Suppl.:

Rubrique:

## Gestion Privée Magazine



### Les Villas Edeniales, l'investissement immobilier éthique d'ELYSÉE-VENDÔME



A la suite des dernières modifications relatives à la nouvelle loi de finances rectificative pour 2009 votées par le Sénat le 1er avril dernier, l'attrait fiscal de la location meublée se trouve augmenté et permet au groupe Elysée-Vendôme de présenter son dernier produit, les Villas Edeniales. Concept d'accueil

*concrète et humaine à un problème de société qui nous concerne tous*. Son principe repose sur l'association de deux ou trois villas entre elles, et la cohabitation de trois résidents avec la famille de l'accueillant au sein de chaque villa sur environ 300 m<sup>2</sup>. Principaux atouts de ce produit : une réduction

familial des personnes âgées et adultes handicapées, les Villas Edeniales constituent un « investissement immobilier sûr et éthique, mais aussi une réponse

d'impôt de 25 % sur neuf ans et un amortissement du bien sur la fraction du prix supérieure à 300 000 euros d'investissement, un attrait fiscal réel avec une récupération de la TVA (19,6 % du montant de l'investissement) ; l'application du régime fiscal sur tout le territoire contrairement au dispositif « Scellier-Habitation » qui exempt la zone C. Enfin, à la différence du dispositif « Scellier-Habitation » qui limite l'achat à un seul logement par an, le régime de l'accueil familial salarié permet l'acquisition simultanée de plusieurs logements meublés dans l'année. ■